



Droit paternel et maternel

Par **soler sylvie_old**, le **20/06/2007** à **12:43**

bonjour je suis 1 maman de 3 enfants le juge m'on a donner la garde le probleme c est qu il vien les chercher que quand il en a envie et parfois il l es prend par 2 ou 1 rarement les 3 il me les ramenne a n inporte quel heure meme 1 jour avant je suis obliger de me tenir a son entiere disposition ce qui ne m arrange pas du tout je ne pe jamais prevoir une sortie en week end en amoureu avec ma conjointe je ne peut meme pas louer 1 mobil homme pour les vacances en tete a tete car je c jamais ce qu il conte faire. que puis je faire pour qu il exerce ces droit en temps et en heure merci par avence

Par **corb3au**, le **09/06/2008** à **14:38**

vous ne pouvez rien faire, si, une jour il est en retard vous pouvez juste porter plainte parce que vous ne savez pas où sont vos enfant. voyez avec votre avocat, pour la garde de vos enfant, parce qu'il est mieu pour eux d'etre ensemble, donc l'obliger de les prendre a trois ou aucun. cela a fonctionné pour mon père, mais maintenant il ne nous prends plus....

Par **sache**, le **09/06/2008** à **15:08**

Bonjour , il doit bien y avoir quelque chose d écrit dans le jugement de divorce ou la non-conciliation. Reverifiez s il y a des jours ou des horaires d inscrits pour les visites!